

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE - 120

Mars 1991

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE
COLLÈGE DE FRANCE
Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

ISSN 0037-9379

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 120 Mars 1991

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

23 Mars 1991

L'Assemblée s'est réunie à 16 heures sous la présidence de M. Jean Vercoutter, président.

Compte rendu de la précédente Assemblée Générale

Mme Véronique Laurent, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 27 octobre 1991 (BSFE 119), aucune observation n'est formulée.

Membres excusés

Mme Marie-Noëlle Acquaviva, Mme Guillemette Andreu-Lanoë, Dr. Jean Auvert, Mme Barthe, Mme Jacques Beilin, M. Pascal Carapalis, Mme Claude Chauveau, M. Gabriel Chrétien, Dr. Michel Conty, Mme Marie-Claire Cuvillier, Mlle Vera Droste, M. Hubert Demarty, M. Michel Dewachter, M. Robert Duranton, M. F. Geus, Pr. Nicolas Grimal, M. Jean-Marie Kruchten, M. Jean-Philipe Lauer, Pr. Jean Leclant, Mme Nathalie Lienhard, M. Francis Malaurie, Pr. Charles Maystre, Mme Colette Mazuet, M. Arpag Mekhitarian, Pr. Jean Murat, Mme Yvette Petrus, M. Philippe Pomar, M. Francois Resche, Dr. Pierre Robine, Mme Ruello, M. Dominique Samson, Mme Andrée Thénot, Pr. Heerma van Voss, Pr. Jean Yoyotte, M. Weil.

Nouveaux membres

Mme Pierre Bachelard, M. Christophe Barbotin, Mme Elisabeth Barraud, M. Jean-Pierre Baud, Mlle Sylvie Bocquet, Mlle Corinne Brillant, M. Jean-Louis Chassaing, M. l'Ambassadeur Philippe Cuvillier, Mme Elizabeth Delange, M. Philippe Delhau, M. Edouard Douat, Mme Annick Dumay, Mme Martine Duprat, Mme Evelyne Faivre, M. Pierre Fontaine, Mlle Céline Fréani, Mme Janick Gehin, M. Bernard Germain, M. Giuseppe Gigliotti, Mme Pat Guilbaud, Mlle Laurence Jourjon, M. Patrick Kawala, Mme Erna van Kerkhove, Mlle Laëtitia Lacroix, M. André Lefèvre, Mme Françoise Lhomer, M. Alain Lunel, Mlle Claudine Mandonnet, Mlle Frédérique Marx, Mme Sylvie Mathias, Colonel René-André Mathieu, M. José Narvaez Calero, M. Gérard Nirrengarten, Mme Françoise Pacal, Mlle Patrizia Piacentini, M. Thomas Perrin, M. André Puyserver, M. Roland Tefnin, Mlle Christine Turcan, M. René Verret, Mme Sigrid Villain, M. Paul Wattier, M. Didier Wormser, M. Fabio Zampieri.

Nécrologie

En 1990, mort au Caire du Dr. Sayed Tawfik, Président de l'Organisation des Antiquités de l'Égypte. A Bruxelles, décès du Pr. Stracmans, à Utrecht du Dr. Zandee, tous deux appartenaient à notre Société. En février 1991 Madame Doresse, plus connue en Égyptologie sous le nom de Marianne Guentch-Oglouef, nous quittait. Nous regrettons également la mort du Colonel Jattiot, un de nos plus anciens adhérents.

La Société Française d'Égyptologie présente à leurs familles ses plus sincères condoléances.

Nouvelles de l'Égyptologie

— Notre Vice-Président, M. Jean-Philippe Lauer, est reparti le 21 mars pour Saqqarah.

— Le lundi 11 mars a été inauguré à Figeac (Lot) un aménagement

de la «Place des Écritures» à proximité immédiate de la maison natale de Champollion. Cette place, en zone piétonnière, comporte au sol, dans un magnifique granit africain, une reproduction très agrandie de la Pierre de Rosette. Ce monument, qui est une commande publique, est l'œuvre du sculpteur «conceptuel» américain Joseph Kossuth. L'inauguration a été faite par M. Jack Lang, Ministre de la Culture, de la Communication et des Grands Travaux, et M. Martin Malvy, ancien Ministre Député-Maire de Figeac en présence de M. Maurice Faure, Président du conseil Général du Lot et de nombreuses personnalités départementales et régionales. La Société Française d'Égyptologie était représentée par MM. Jean Leclant, vice-président et Michel Dewachter.

— L'exposition «Mémoires d'Égypte» quitte Paris pour aller à Berlin où elle sera présentée du 14 juin au 20 octobre 1991.

— Une autre exposition, la dernière du cycle Champollion, sera présentée à Rimini (Italie): «*Champollion et ses collaborateurs italiens et leur rôle dans la redécouverte de l'Égypte*».

— A Châlons-sur-Saône se tient depuis le 16 mars une exposition: «*Vivant Denon. Description de la Basse et de la Haute-Égypte*» à l'occasion de la reédition de cet ouvrage par l'IFAO. L'exposition a lieu au musée Denon, place de l'Hôtel de Ville.

— A Strasbourg du 15 au 20 juillet 1991, se tiendra un Séminaire international de Papyrologie en hommage au Professeur Jacques Schwartz (pout tout renseignement s'adresser au Professeur Jean Gascou, Palais Universitaire, 9 place de l'Université, 67084 Strasbourg).

— A Lisbonne (Portugal) du 4 au 8 novembre 1991, Congrès Méditerranéen d'Ethnologie Historique, thème retenu: «*L'identité méditeranéenne*».

— L'Université Catholique de Louvain, pour célébrer le centenaire de son enseignement des langues orientales anciennes, organise une Conférence internationale: «*Rituel et Sacrifice dans le Proche-Orient*». Cette conférence se tiendra à Louvain du 17 au 20 avril 1991. Différentes communications concernant l'égyptologie sont annoncées.

— A Los Angeles (Californie, U.S.A.), Symposium International d'Archéométrie, du 23 et 27 mars 1992.

Rappel: VI° Congrès International d'Égyptologie à Turin du 1° au 8 septembre 1991.

Annonces

— La République Argentine organise un Programme d'études égyptologiques à Buenos Aires et annonce la publication régulière d'un périodique: «*Revista de Estudios de Egiptologia*» (*REE*), le premier numéro, dédié à la mémoire du Professeur Abraham Rosenvasser, est sous presse.

— De Montevideo (Uruguay), le Professeur J. J. Castillos veut faire connaître l'existence de la «*Sociedad Uruguaya de Egitologia*», fondée en 1980. La Société, animée par des bénévoles tant professeurs qu'étudiants, essaie de mettre sur pied un programme d'études égyptologiques de haut niveau avec des moyens réduits. Le Professeur Castillos demande l'aide de la comunauté égyptologique internationale.

Distinctions

— Notre Vice-Président, M. Jean Leclant a été promu Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres. Il a reçu le 2 février 1991 le titre de Docteur Honoris Causa de la Katholieke Universiteit Leuven (Belgique).

— M. Michel Dewachter a été promu Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

TAUX DES COTISATIONS
pour 1991

Membres bienfaiteurs .... 380 francs
(avec service gratuit de la Revue d'Égyptologie)

Membres titulaires .... 140 francs

Membres étudiants .... 90 francs
jusqu'à 26 ans

Libeller les titres de paiement au nom de:

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

C.C.P.: PARIS 2093 33 S ou par chèque bancaire.

Nous prions nos adhérents d'envoyer leur cotisation au début de chaque année civile.

LE CYCLE DU NIL

aspects administratifs à l'époque gréco-romaine

Danielle BONNEAU
Paris

Il s'agit ici du cycle annuel de l'inondation du Nil, et seulement de ce qui concerne la gestion de l'eau, à l'exclusion de ses effets bienfaisants ou économiques.

L'administration dont il est question est le sujet de recherches menées depuis une dizaine d'années, et je vais présenter l'ensemble des conclusions de mon étude sur *Le régime administratif de l'eau du Nil dans l'Egypte ancienne* (d'après la documentation papyrologique grecque) à paraître.

Les données concrètes

Pour rendre cet exposé moins aride, quoique technique, nous suivrons le déroulement des étapes de la crue du Nil qui ont engendré nécessairement l'administration qui s'en occupe. Voici donc le rappel de quelques éléments géographiques.

Si l'on regarde une carte de la vallée du Nil, on peut y situer les particularités de notre documentation: le très grand nombre de papyrus grecs qui sont la source de mon étude concernent la région qui s'étend entre le Fayoum et l'embranchement de l'actuel Bahr Youssouf partant du Nil: le Delta est très peu documenté. D'autre part, l'étroitesse de la vallée à partir d'Assouan explique que l'administration de l'eau n'ait pas fourni la même abondance de papiers bureaucratiques que plus au nord. Enfin, l'évolution de l'hydrologie du Fayoum, qui commence à être connue, entre la XIIe dynastie et la période romaine, n'est pas sans incidence sur l'organisation de la gestion de l'eau. Il suffit de rapprocher la représentation schématique qu'on peut faire de la situation vers 2000 avant notre ère (fig. 1),

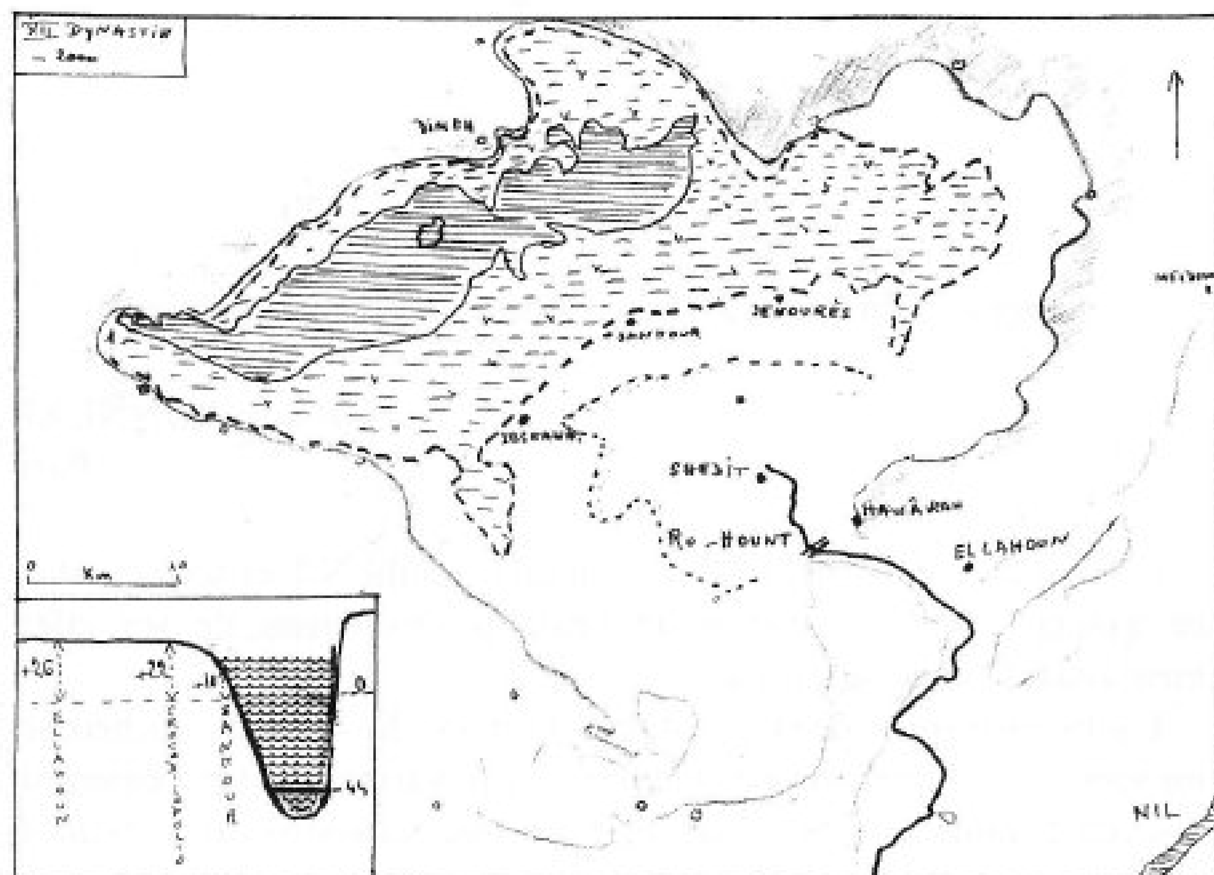


Fig. 1. — Le Fayoum vers 2000 avant notre ère.

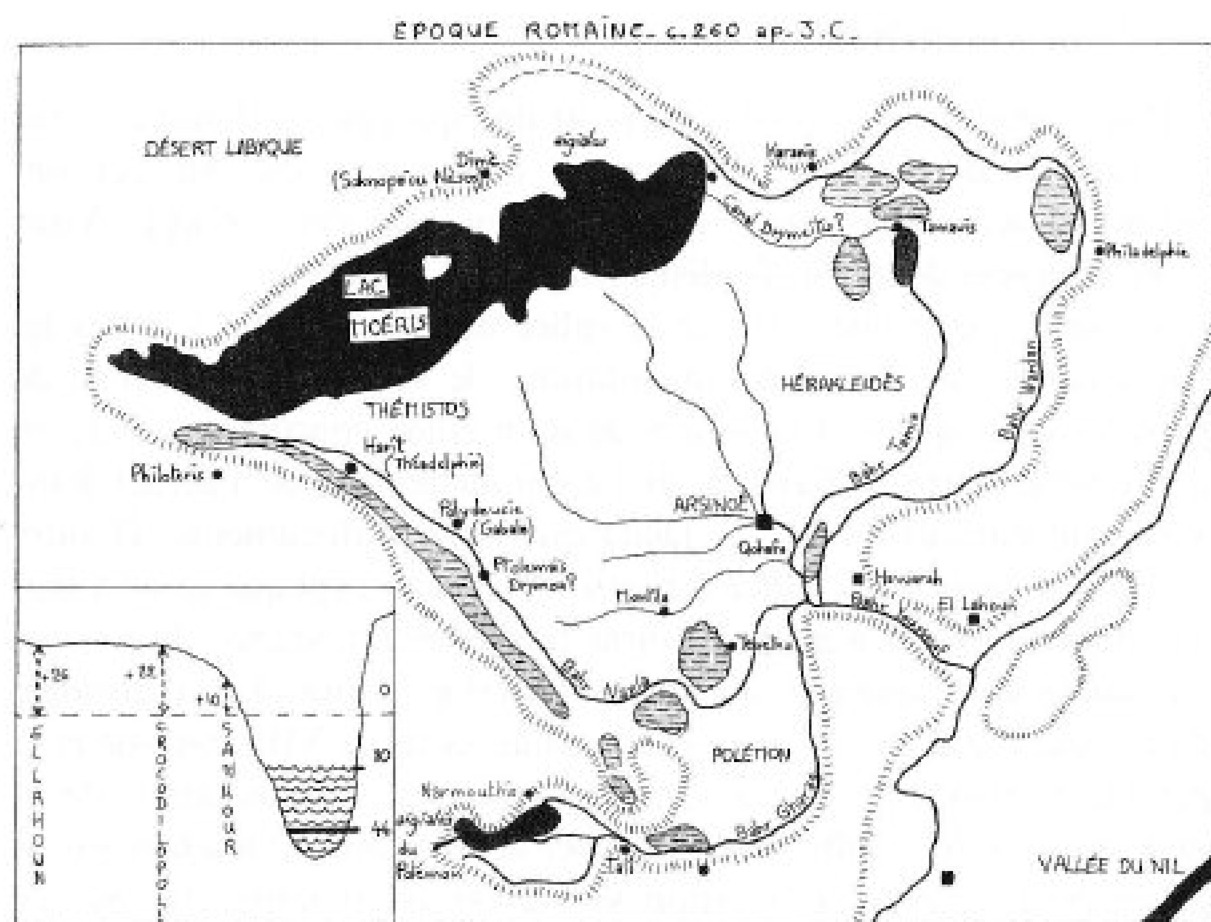


Fig. 2. — Le Fayoum vers 260 de notre ère.



Fig. 3. — Basses eaux du Nil à Qena, 1987 (cliché Annie Gasse).



Fig. 4. — Basses eaux du Nil à Antinoupolis, 1976.

avec la carte du IIIe siècle de notre ère (fig. 2); on y voit le rétrécissement de la superficie du Lac Moeris et, dans le bas à gauche, le niveau du Lac vers 1964, avant la création du Lac Nasser avec les conséquences qu'elle a entraînées, souligné d'un trait noir. On y distingue aussi les marais résiduels appelés en grec *drymos*, δρυμός[1].

Voici maintenant les étapes du cycle du Nil dans l'année. En janvier, le fleuve est dans toute sa majesté, mais décroît peu à peu. Quand il arrive à sa période de basses eaux (avril-mai), des îles se forment dans son lit (fig. 3), et il présente parfois un air assez misérable (fig. 4); mais le 19 juillet, il déborde de ses rives et recouvrant les terres de ce qu'on appelle son lit majeur, il donne à la vallée l'aspect d'une mer, comme disaient les Anciens. Une vue moderne des terres inondées (fig. 5), prise d'avion, est analogue à celle que les Egyptiens avaient, quand ils étaient sur la falaise aux environs des Pyramides. Les eaux demeuraient étales pendant une dizaine de jours (fin août-début septembre) après avoir atteint leur hauteur *maximale*, qui n'est pas toujours la hauteur *optimale*. Vient ensuite la décrue (septembre-octobre), suivie immédiatement des semailles. Le Nil continue à décroître jusqu'à l'étiage (mai-juin).



Fig. 5. — Hautes eaux du Nil (Braucker, *The Nile*, p. 172).

La rigueur de la date du 19 juillet pour le débordement des eaux n'est pas une vue de l'esprit chez les Égyptiens. Elle était fondée sur une observation astronomique, sur le lever héliaque de l'étoile Sothis, et, bien qu'il n'y ait eu aucune relation de cause à effet entre ce fait astronomique et l'épanchement du fleuve hors des rives de son lit mineur, la date du 19 juillet est le point de départ du cycle du Nil. Les observations des Égyptiens étaient empiriques; mais ils ont été les premiers, dans l'histoire de l'humanité, à pouvoir établir des statistiques sur un fait naturel: l'inondation du Nil.

La vue de la courbe du débit du Nil au long d'une année (pl. 1) permet d'entrevoir la difficulté de l'étude de l'administration de l'eau à l'époque romaine. On y voit les différences calendériques en ce qui concerne le Jour de l'An; c'était, à Rome, le 1er janvier; en Egypte, le 29 août selon le calendrier officiel en vigueur depuis la conquête romaine (calendrier augustéen) et, selon la datation basée sur les observations astronomiques, le 1er Thoth (19 juillet dans notre calendrier actuel). Ce dernier calendrier est encore attesté, dans nos papyrus, pour le monde sacerdotal égyptien à l'époque romaine.

C'est sur les données concrètes des étapes du cycle de la crue que se place la grille hiérarchique de l'administration de l'eau. Elle nous échappe en partie à l'époque ptolémaïque; elle est, sous la domination des empereurs romains, d'une extrême complexité qui ne fera que s'accroître depuis 30 avant notre ère jusqu'à ce que Dioclétien, au début du IVe siècle, donne un coup de balai dans ces complications, avec des modifications qui durent tout le IVe siècle et au-delà. Ce qui concerne cette époque ne sera pas abordé ici.

La structure générale

Les deux extrémités de la grille hiérarchique sont restées les mêmes au cours des siècles dont nous nous occupons. A un bout, il y a le paysan, et à l'autre, le Souverain, roi grec ou empereur romain représenté par le préfet d'Egypte.

En haut de l'échelle hiérarchique le Souverain restait maître absolu de l'eau[2]. Le fleuve d'Égypte n'est-il pas en égyptien «l'eau du Pharaon»? Il y a à cela des raisons religieuses que tout le monde connaît.

Administrativement, l'organisation de la gestion de l'eau du Nil dépendait, comme d'autres secteurs tels que les affaires religieuses, et la fiscalité, d'un département attesté par la documentation papyrologique depuis le IIème siècle avant notre ère jusqu'à la seconde moitié du IIIe de notre ère, connu sous le nom de IDIOS LOGOS, «compte privé du Souverain». Une des constatations sur lesquelles ont débouché mes recherches est que l'Etat s'est toujours occupé souverainement de l'administration de l'eau dont il a fait sa chose et dont il a toujours assuré l'organisation du financement[3]. Une autre constatation est qu'il n'y a pas eu, pour l'époque gréco-romaine, de MINISTERE DES EAUX. L'organisme appelé *idios logos*, ἴδιος λόγος, avait son bureau central à Alexandrie et une antenne dans les métropoles de nome, dont le nom grec était *dioikêsis tôn hydatôn*, διοίκησις τῶν ὑδάτων, et dont l'origine était sans doute antérieure à la conquête grecque.

En bas de l'échelle gouvernementale, notre documentation grecque met la limite au niveau du village. Les responsabilités reposent sur le scribe du village (cômogrammate) et le chef du village (cômarque) qui supervisent les obligations à l'intérieur du village. Nous verrons plus loin ce que nous savons de la répartition des charges administratives entre les villageois. Elle était faite pour beaucoup oralement et en accord avec les «Anciens du village» (*presbyteroi*, πρεσβύτεροι). Notre ignorance sur ce point vient peut-être de n'avoir pas pénétré «dans les rouages inférieurs de l'administration où sont employés les Égyptiens»[4]. Je pense avec certains égyptologues, que quelque organisme semblable à la KNBT jouait un rôle toujours actif, dont l'époque romaine n'a pas laissé de documents explicites.

Le personnel

Entre ces deux limites extrêmes de l'échelle hiérarchique: village et état central, se déploie tout le personnel administratif occupé au service des eaux. Ce que Pierre Jouquet dit d'une manière globale dans son ouvrage si riche d'intuitions, *La vie municipale*, s'applique bien à notre sujet: «C'est un caractère général de l'administration égyptienne d'être confiée à la fois à des fonctionnaires proprement dits et à des liturges»[5]. Il est en effet très difficile de dire quel membre du personnel était fonctionnaire et lequel était liturge. Mais l'énorme différence entre eux était que le liturge était responsable sur ses biens et le fonctionnaire, sur sa tête. Je n'ai d'ailleurs rencontré aucun cas où un fonctionnaire de l'administration de l'eau aurait été condamné à mort et exécuté pour faute professionnelle grave. Telle est la pudeur de notre documentation officielle, et pourtant, la menace était explicite dans les circulaires du préfet[6].

Il faut encore ajouter une remarque d'ordre général: ces membres du personnel avaient des tâches qui suivaient le rythme annuel du fleuve; en conséquence, le temps de leur fonction se comptait par année. Mais ce que nous avons vu des calendriers utilisés simultanément dans le monde romain et en Égypte, vous persuadera peut-être de la difficulté de dire quand tel ou tel fonctionnaire entrait en charge. C'est pourquoi il a paru plus simple de présenter le personnel de l'administration de l'eau en liaison avec les étapes concrètes de la crue.

Voyons d'abord ceux qui s'occupaient de l'eau toute l'année, en laissant de côté ceux qui veillaient à la distribution de l'eau urbaine; c'est un autre sujet.

Il y avait dans chaque toparchie (subdivision du nome), un directeur des eaux, appelé le «surintendant des digues», *chômatépimélêtês*, χωματεπιμελητής. Il recevait sa nomination par lettre officielle (*entolê*, ἐντολή) de celui qui, à Alexandrie, était à la tête de l'*idios logos*. Ce *chômatépimélêtês* dépendait de l'antenne locale (*dioikêsis kai idios logos*) dans le nome; il prêtait serment sur place au stratège, gouverneur du nome et garant de l'ordre public. En effet, les digues écroulées lors d'une bagarre, les appareils hydrauliques incendiés lors d'une révolte locale et passagère, les négligences des fonctionnaires, gardes et employés, tout cela était du ressort de l'autorité du stratège. Voici les termes du serment du *chômatépimélêtês*: «Je jure par la Tychê (= la Fortune, génie protecteur) de l'empereur Vespasien, et par les dieux de mes pères, d'assurer le soin des digues et de faire en sorte que les hommes qui ont reçu l'ordre d'y faire des travaux, accomplissent avec tout zèle, chacun, le terrassement (lit. *naubia*, volumes de terre à déplacer) qui lui incombe, (mesuré) au cubage qui convient, (je jure de faire en sorte)

qu'ils fassent la remontée des digues avec un écartement de 18 coudées (= 9,45 m au sommet des digues) et qu'ils les rendent imperméables comme il convient, de même (je jure) de faire faire la surveillance qui convient, la garde de l'eau, et de contraindre les hommes qui en recevront l'ordre, de mener à leur achèvement les travaux habituels de la garde de l'eau ...». Ce fonctionnaire ensuite garantit la qualité de son travail sur ses biens et finit en disant: «Que tout soit bien pour moi si je respecte mon serment, et le contraire, si je suis parjure»[7].

Ce *chômatépimélêtês* avait pour ressort administratif la toparchie, subdivision du nome, elle-même d'origine pharaonique sans doute. D'après le document que nous venons de lire, il supervisait toutes les étapes de l'inondation annuelle, et semble-t-il, il répercutait sur chaque responsable des prises d'eau, l'autorisation d'ouverture donnée par l'autorité centrale. Le texte du serment que conserve le papyrus ci-dessus traduit, contient l'énoncé d'un bon nombre d'opérations administratives; mais la lacune de ce document ne permet pas de dire si ce fonctionnaire portait la responsabilité locale de toutes ces opérations. Au Fayoum, tout était entre les mains du «directeur du service des eaux», dont le titre grec, *aigialophylax*, αἰγιαλοφύλαξ, signifie «garde de la terre riveraine», titre probablement hérité d'un fonctionnaire égyptien responsable de cette région peu à peu asséchée[8].

Pour pouvoir énumérer tout le personnel impliqué dans l'administration de l'eau du Nil, nous suivrons le déroulement de la crue en commençant par le débordement des rives le 19 juillet. On distingue trois phases: — la surveillance; — la distribution; — l'attente de la crue suivante.

Une des difficultés de cette analyse est que ce personnel, tout en portant des noms spécifiques en liaison avec la tâche qui lui incombe, tenait plusieurs charges en même temps. Ses diverses activités se chevauchent, même pour ceux qui sont concernés uniquement par l'administration de l'eau.

La **surveillance** sur le terrain dure de juillet à octobre, sauf irrégularité occasionnelle du rythme du fleuve. Au niveau des paysans, il s'agit de faire face à chaque endroit, à tout danger possible. Le principal est la trop grande rapidité de l'invasion de l'eau et sa

violence, qui peuvent créer des désordres en détruisant les digues. Le «garde des digues», qui s'appelle *chômatophylax*, χωματοφύλαξ, a des tâches variées: colmater les brèches éventuelles et prévenir les éboulements; il doit mettre lui-même la main à la pâte. Les «gardes de l'eau», très nombreux, sont présents de nuit comme de jour à partir du débordement du Nil et jusqu'à ce que le fleuve soit rentré dans son lit, c'est-à-dire fin septembre. Ils sont choisis sur une liste d'hommes disponibles, établie par village et ils sont appelés en grand nombre à la fois en cas d'urgence[9]. Ils sont en fonction par tranches de 5 jours et ont un territoire d'action bien défini.

La surveillance de l'eau était aussi assurée aux différentes prises d'eau appelées *aphesis*, ἄφεσις. Il nous reste un papyrus de Tebtynis (dans le sud du Fayoum), du Ier siècle de notre ère, où l'on voit les responsables des fermetures prêter serment pour garantir leur fidélité à leur responsabilité. Ce sont des prêtres; ce papyrus de 25 de notre ère donne le reflet de ce qu'était la garde des prises d'eau à l'époque pharaonique[10].

La surveillance du réseau hydraulique était aussi assurée, du moins au Fayoum au IIe siècle de notre ère, par un inspecteur de l'Etat au titre peu connu de *nautokolymbêtês*, ναυτοκολυμβητής, qui faisait ses tournées en bateau.

Un autre genre de surveillance était celui de la montée des eaux mesurée dans les nilomètres officiels: un à Eléphantine dans le temple de Chnoum, un à Memphis, vu et décrit par Strabon au Ier siècle de notre ère, que les fouilles n'ont pas encore trouvé. L'aspect architectural du nilomètre a varié au cours des siècles et, à l'époque romaine, il est représenté sur les monnaies souvent comme l'entrée d'un couloir (fig. 6). Le préposé aux mesures du Nil, *neilométrês*, νειλομετρής, observait chaque jour la hausse des eaux, la pointait, comparait avec les données de l'année précédente au même jour, établissait un bulletin d'accroissement dont deux exemplaires sont parvenus jusqu'à nous. Quoique plus tardifs que l'époque dont nous parlons aujourd'hui, l'identité du système d'observation est assurée par des papyrus d'époque romaine (pl. 2). Les observations commençaient au solstice d'été (21 juin) et cessaient lorsque le Nil était rentré dans son lit mineur. Ce bulletin était diffusé, mais il était surtout destiné au bureau d'Alexandrie, *idios logos* et *dioikêsis*, et les don-



Fig. 6. — Le Nil et un nilomètre (monnaie 153/154 de n.è., BNP 2317).

nées étaient rassemblées pour communication ultérieure au Souverain, afin que l'«annonce», *semasia*, σημασία, fasse connaître que l'eau avait atteint la hauteur nécessaire pour que la récolte soit suffisante et les impôts exigibles, sous réserve que, dans les jours suivants, la crue ne devienne pas trop forte. Si tout se passait bien, à cette annonce répondait l'ordre général d'ouvrir les canaux successivement, d'amont en aval, et de procéder à la distribution de l'eau.

La **distribution** de l'eau, seconde étape de la gestion de l'inondation du Nil, durait, en même temps que la surveillance continuait, depuis la fin d'août jusqu'à ce que l'eau mise en réserve dans les canaux soit épuisée (à peu près fin janvier). La distribution commençait avec l'ouverture des canaux, là où elle n'avait pas envahi les terres de façon naturelle (pl. 3). C'est à ce moment-là qu'on procédait au remplissage des bassins de submersion, où elle stagnait de 5 à 10 jours selon les cultures. L'eau passait d'un bassin en amont au bassin en aval selon un processus organisé et prévu en fonction des espèces cultivées, surtout céréalières. Ce remplissage s'effectuait

sous la responsabilité d'hommes qui portaient le titre de *limnastês*, λιμναστής (λιμνή étant le mot utilisé par les Grecs d'Egypte pour désigner ces bassins qui, lorsqu'ils étaient à sec, portaient le nom de *périchôma*, περίχωμα). Le personnel responsable de cette étape très importante de l'irrigation dépendait au Fayoum du «directeur du service des eaux», *aigialophylax*, αἰγιαλοφύλαξ, et, dans la vallée, du «préposé à la *dioikêsis* des eaux» de chaque nome. Cet aspect de l'administration a certainement existé depuis l'utilisation de grands bassins de submersion à parti d'un temps donné à l'époque pharaonique.

Si le Nil se retirait plus tôt que prévu, il fallait que le passage de l'eau d'un bassin à l'autre soit accéléré, pour que soient mouillées le plus de terres possible; dans ce cas, une demande spéciale était faite par les villageois par l'intermédiaire du cômarque au haut fonctionnaire des eaux du nome, et parallèlement au stratège qui, toujours dans son rôle de contrôle d'exécution, devait être informé. Nous avons un papyrus des environs d'Assiout qui nous met au courant d'une affaire de ce genre le 24 septembre 195 de notre ère[11].

Le «préposé aux bassins» portait souvent en même temps le titre de «responsable des ensemencements», *katasporeus*, κατασπορεύς, qui intervenait tout au long du cycle du Nil. Laissant de côté cette période des semailles qui ne concerne pas directement l'administration de l'eau, venons-en à la troisième étape: l'attente.

Le but est maintenant de préparer la meilleure utilisation de la crue suivante.

Cette période **d'attente**, qui s'étend depuis février jusqu'au prochain débordement du Nil (19 juillet), intéressait tous les habitants de l'Egypte, non seulement parcequ'elle couvrait le temps de la moisson et de la perception des impôts, mais parceque les préparatifs faits pour recevoir de la manière la plus profitable l'inondation suivante, pouvaient être hautement rentables pour tous. C'est la période qui, administrativement parlant, a le plus retenu l'attention du gouvernement à l'époque romaine.

Au niveau le plus élevé, le souci des observations au nilomètre, avons-nous dit, commençait en juin. Au niveau du terrain, qui va nous retenir maintenant, il s'agissait de remettre en état le réseau de canaux, grands et petits.

Pour les travaux d'entretien, qui s'échelonnaient de février à juin, la mise en œuvre exigeait un personnel très nombreux et elle était préparée par les constatations faites par les paysans, indispensables collaborateurs de la prospérité du pays. Les préparatifs commençaient avec le rôle du géomètre «public» qui calculait le cubage de terre à déplacer, à remonter, à tasser, et à «imperméabiliser», comme disent les papyrus. Le géomètre public n'était pas affecté uniquement au service des eaux; il fait partie du personnel technique de construction des temples et des bâtiments officiels dans les métropoles de nome. L'estimation de la masse de terre à remuer était faite par des calculs par tronçons, calculs multipliés dans un tronçon donné, selon l'importance de la réfection; il décidait de l'affectation des volumes de terre à déplacer par village. Ces indications techniques étaient données sur place, mais les ordres d'exécution venaient de très haut. Voici quelques passages des instructions envoyées le 1er avril 278: «La saison pour la reconstruction des digues et le nettoyage des canaux étant arrivée, (il faut) que tout le monde se consacre à ce travail absolument nécessaire … de sorte que les digues soient amenées à la hauteur et la largeur voulues, et que les diverticules (*diakopoi*, διάκοποι) soient colmatés pour pouvoir résister à la prochaine heureuse crue du très sacré Nil, que les canaux soient nettoyés jusqu'à ce qu'on appelle les «mesures», *gnomones*, γνώμονες, et jusqu'à la dimension habituelle de sorte qu'ils contiennent aisément le flot de l'eau pour l'irrigation des terres»[12].

Pour rassembler toute la main d'œuvre paysanne nécessaire à ces travaux, le système était très bien organisé. C'était en somme un impôt en nature: chaque homme valide, libre ou esclave, était requis; seuls les invalides physiquement (et les bénéficiaires du statut de «citoyens»), infirmes, vieillards, étaient dispensés. D'une part, dans chaque village une liste des hommes disponibles était établie; d'autre part, une estimation du nombre d'hommes nécessaires était faite, à partir des calculs du géomètre[13]. Les travaux n'avaient pas tous les ans la même importance. Il y avait attribution d'un certain volume de travaux, exprimé en *naubion*, à chaque village, et proportionné à l'importance du village. Cette répartition est faite par le géomètre lui-même en cas d'imprévu et par le «répartiteur des travaux aux digues», *chômatekboleus*, χωματεκβολεύς, en temps ordinaire. A

l'intérieur de la liste d'un village donné, il y avait un «tour de rôle» des hommes requis. Le chiffre global avancé pour l'époque arabe est de 120.000 hommes disponibles. Les hommes désignés travaillaient 5 jours chacun. Le personnel qui s'occupait de la mise en place des équipes comprend celui que j'appelle le «ventilateur», *ekboleus*, ἐκβολεύς, qui est le «répartiteur des hommes affectés aux digues»; il y en a un ou plusieurs par village et travaille avec le «scribe du village» (cômogrammate). Le chef du village (cômarque) fournit les noms des hommes à envoyer. A la suite de l'exécution des cinq jours de travaux aux digues un certificat de l'accomplissement de cette obligation était établi. Il nous en reste plus de 500 exemplaires sur papyrus. Ils sont signés d'un fonctionnaire, le *katasporeus* au Fayoum, le *chômatépimélêtês* à Thèbes. Si l'existence de ces certificats ne pose pas de problème, leur apparition à l'époque romaine et leur archivage en posent beaucoup. On parle d'ordinaire de «corvée» ou de «penthéméros» pour ces travaux aux digues; il vaut mieux dire «impôt en prestation de travail» et, à propos de «penthéméros» (litt. «cinq jours»), préciser qu'il s'agit de 5 jours de travail au réseau hydraulique, car il y avait aussi un «penthéméros» du transport par ânes, «fourniture obligatoire d'ânes de transport» pendant 5 jours pour tout homme qui possédait un de ces animaux. D'autre part, un «penthéméros» rythmait la comptabilité bancaire.

Nous avons, dans cet exposé, atteint le bas niveau de l'échelle des administrés dans la gestion de l'eau. On ne peut parler d'écrasement du pauvre cul-terreux par le gouvernement. La répartition des tâches a été la plus juste possible dans les conditions géographiques de la vallée du Nil. Mais l'écrasement venait de la façon dont les règles administratives ont été appliquées: nous avons, entre autres, l'exemple d'un fonctionnaire qui voulait obliger un homme presque aveugle à aller faire le travail aux digues … Toutefois, en face de brutalités certaines, relatées dans notre documentation papyrologique, des papyrus montrent parfois que le pouvoir savait qu'il fallait tenir compte de l'expérience paysanne; en voici un exemple: le 15 février 300, le haut fonctionnaire qui était à la tête de la Basse-Thébaïde en Haute-Egypte (à Achmîn), rappelle les instructions données «au sujet du zèle qu'il faut manifester pour le soin des digues et des canaux …» et il invite les responsables de l'administra-

tion de l'irrigation (alors les *chômatépiktai*, χωματεπικταί) à interroger les propriétaires et les cultivateurs pour qu'ils signalent les travaux utiles à faire dans ce domaine[14]; il sollicite donc leur collaboration.

C'est dans cette troisième phase du cycle du Nil, période d'attente, que toute l'Égypte s'unit pour passer la prochaine année agricole aussi bien que possible: les paysans en travaillant à la bonne mise en état du réseau d'irrigation, le gouvernement en organisant au mieux ce travail. Après cela, c'est l'affaire des dieux et en particulier du Nil.

En **conclusion**, je soulignerai les éléments qui, dans les résultats que j'ai exposés, paraissent être l'héritage d'un passé pharaonique tout d'abord dans le personnel: le «garde de l'eau», *hydrophylax*; le «surveillant des bassins», *limnastês*; le «responsable des ensemencements», *katasporeus*; le «préposé à la mesure du nilomètre», *nilométrês*; le «garde des prises d'eau», *aphesophylax*. La permanence des tâches fait préjuger de la permanence des fonctions. D'autre part, dans la méthode administrative, on reconnaît des principes permanents, des institutions qui remontent à des périodes bien antérieures aux contacts des Égyptiens avec les Grecs: en particulier l'utilisation de la coudée, l'invention du nilomètre. Des procédés bureaucratiques constants sont bien connus des égyptologues, tels le décompte du travail par tranches de 5 jours, et la confrontation perpétuelle d'une observation avec celle de l'année précédente. J'ajouterai la coexistence, au même niveau, de deux branches administratives parallèles, dont l'une contrôle l'autre: au village le parallèle cômarque/cômogrammate; à la métropole de nome, basilikogrammate/stratège; au niveau central à Alexandrie, *dioikêtês/idios logos*. Et l'on peut encore ajouter, toujours en ce qui concerne l'administration de l'eau, le rôle assuré des «Anciens du village», et celui des prêtres aux points importants du parcours de l'eau. Toutes ces remarques, fondées sur la documentation papyrologique, ont besoin d'être confirmées, comme je l'espère, par les études des égyptologues que je remercie de m'avoir donné l'occasion de parler du Nil dont la beauté ne peut faire oublier la nécessité d'une bonne administration ...

NOTES

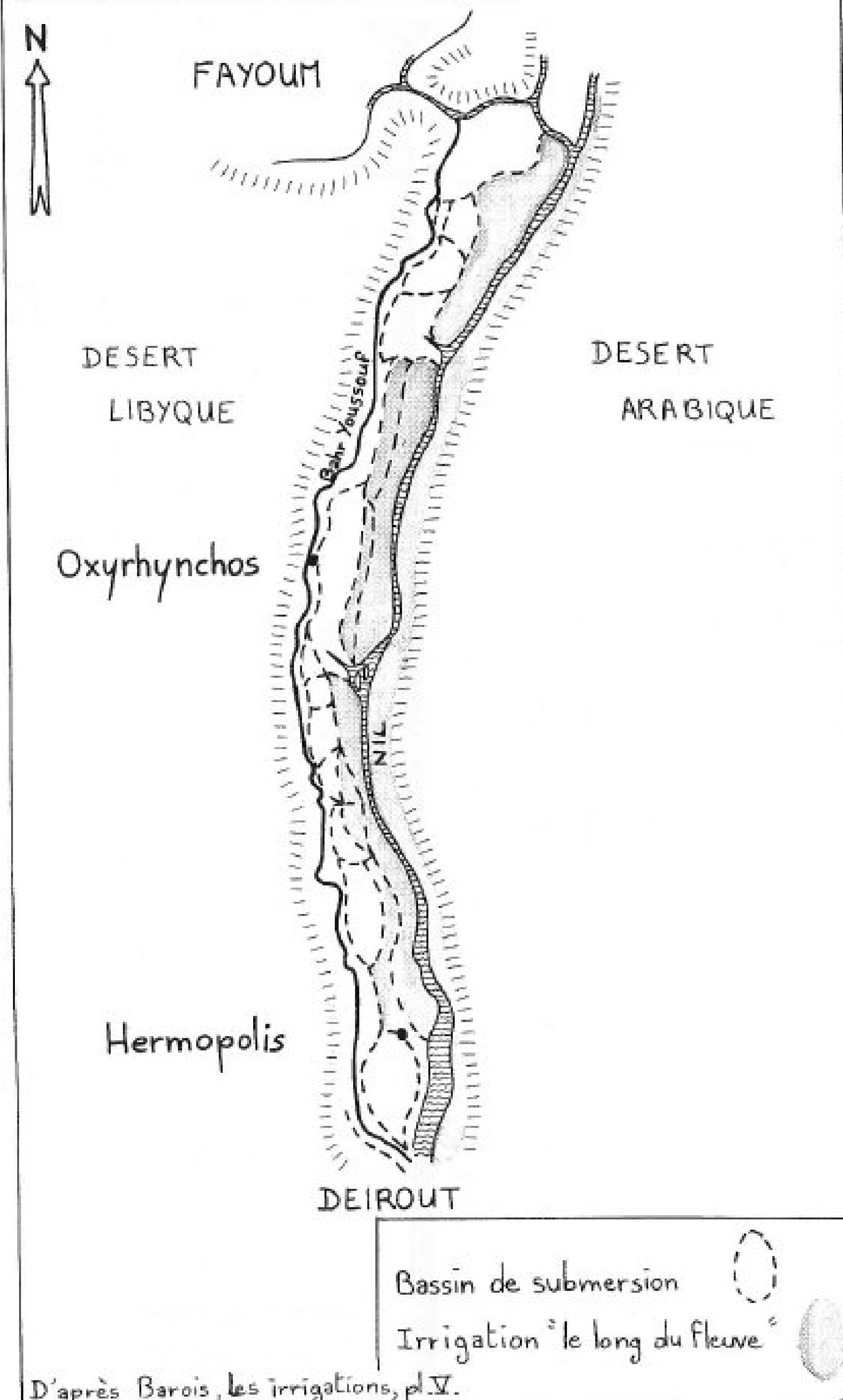
1. D. Bonneau, *Le drymos, marais du Fayoum d'après la documentation papyrologique*. L'égyptologie en 1979, I (1982) p. 181-190.
2. D. Bonneau, *Le Souverain d'Égypte, juge de l'usage de l'eau*, L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient II (1982) p. 69-80.
3. Ce dernier point, qui n'a encore jamais été étudié globalement, est traité dans la troisème partie de l'étude annoncée ci-dessus.
4. F. de Cenival, à propos du «plan de labour», dans Studi ... E. Bresciani, 1985, p. 158.
5. *La vie municipale dans l'Égypte romaine*, 1911, p. 62.
6. *The Oxyrhynchus Papyri* (cité *P. Oxy.*) XII 1409, 21.
7. *P. Oxy*. XLIX 3508.
8. D. Bonneau, *Aigialos, la «terre riveraine» en Égypte*, Yale Classical Studies 28 (1985) p. 131-143.
9. *Catalogue of the Greek Papyri, in John Rylands Library Manchester II 80.*
10. *Papyri from Tebtynis* II (*P. Mich.* V) 233.
11. *P. Oxy*. XLIV 3167.
12. *P. Oxy*. 1409.
13. *P. Oxy*. 1469: «Le géomètre public, connaissant les lieux eux-mêmes, assigne les réparations de chaque digue à la population voisine au prorata de la surface de chaque village».
14. *Papyri from Panopolis in the Chester Beatty Library*, 2,226.



Pl. 1. — Courbe de la crue du Nil (d'après H.E. Hurst, *The Nile*, p. 290).



Pl. 2.



Pl. 3.

LES TÊTES MAGIQUES DE GIZEH

Roland TEFNIN
Bruxelles

Il est courant aujourd'hui d'entendre des égyptologues nier l'existence d'un «art» égyptien ou refuser aux sculpteurs, aux peintres, aux architectes de la civilisation pharaonique le nom d'«artistes», et ce d'autant plus vigoureusement sans doute que le public sensible à l'art accueille, lui, ces notions sans la moindre hésitation. S'il est incontestable, comme j'ai tenté de le montrer depuis longtemps, que les méthodes et les concepts de l'histoire de l'art traditionnelle, d'essence occidentale, ne s'appliquent que très imparfaitement aux productions figuratives d'une civilisation égyptienne étrangère à la filiation hellénique[1], une «anthropologie du figuré» vouée à l'étude du langage de l'image et de ses relations avec les autres langages, au sein de l'égyptologie notamment, reste encore largement à construire. Paradoxalement suspecte de subjectivisme esthétisant aux yeux des uns, de scientisme déshumanisé aux yeux des autres, l'étude systématique du langage des formes produites par ces civilisations ici qualifiées de «primitives» ou d'«archaïques», là valorisées *a contrario* — au-delà parfois de toute raison —, est aujourd'hui à la croisée des chemins. Car nier catégoriquement l'existence de pulsions artistiques créatrices, dans les multiples cultures antérieures ou étrangères à notre forme de rationalité, sous le prétexte fallacieux qu'elles n'y ont pas été théorisées comme telles, tout comme appliquer aux manifestations de ces pulsions la démarche souvent ethnocentriste de l'historien de l'art occidental représentent des attitudes également partiales et réductrices. Le fait humain y perd de sa complexité, donc de sa vérité.

Un groupe d'objets sculptés sous l'Ancien Empire égyptien, vers le milieu du 3[e] millénaire, me paraît illustrer spécialement ce propos. Il s'agit d'une trentaine de pièces représentant des têtes humaines

grandeur nature, monochromes, que, sous les règnes de Chéops et de Chéphren surtout, l'on déposait dans le fond des tombeaux, non loin du corps enveloppé d'étoffes et souvent recouvert de plâtre. Depuis leur découverte, aux alentours du début du siècle, ces sculptures remarquables furent l'objet d'un discours à deux faces, l'un — dans l'esprit de l'«histoire de l'art» — reconnaissant dans ces têtes humaines merveilleusement sculptées et d'une intense individualité physionomique, la preuve de la capacité de sculpteurs si anciens à réaliser des portraits «modernes», l'autre — issu de l'«anthropologie religieuse» — développant l'idée de prothèses devant servir à remplacer la tête humaine réelle en cas de destruction accidentelle et, de toute façon, de signes de reconnaisance pour le *ba* du défunt au retour de ses périples nocturnes. Principalement développée par l'égyptologue autrichien Hermann Junker qui avait découvert bon nombre de ces têtes et avait étudié avec soin leur contexte archéologique, la thèse de l'«ersatzkopf» (en français «tête de réserve» ou «tête de remplacement») est demeurée jusqu'à ce jour l'explication couramment acceptée[2]. Une relecture approfondie des rapports des fouilleurs (H. Junker d'abord, mais aussi G. Reisner qui dirigea à Gizeh, pour le compte du Museum of Fine Arts de Boston, une importante expédition[3]), ainsi qu'une relecture personnelle des têtes elles-mêmes me permettent aujourd'hui de proposer une interprétation plus complexe de la fonction assumée par ces objets et de souligner leur importance pour l'étude de la pensée égyptienne ancienne[4].

Nous envisagerons d'abord ces têtes en tant que formes plastiques nées de la démarche créatrice de sculpteurs et possédant par là un contenu formel propre qu'il importe de ne pas négliger. C'est en somme le champ normal de l'histoire de l'art, appelée à étudier, selon l'expression de Pierre Francastel, la «pensée figurative», cette part de la pensée qui s'exprime au moyen du langage des formes (comme le fait poétique dans le poème). Ensuite, il conviendra d'examiner le bien-fondé de la thèse de Junker, qui utilise le concept artistique de «réalisme» comme un argument, parmi d'autres tirés des textes, pour tenter de cerner le contenu des «têtes de remplacement», sur le plan de la pensée religieuse. Enfin, une nouvelle lecture des objets dans leur réalité concrète, visant non plus le système de

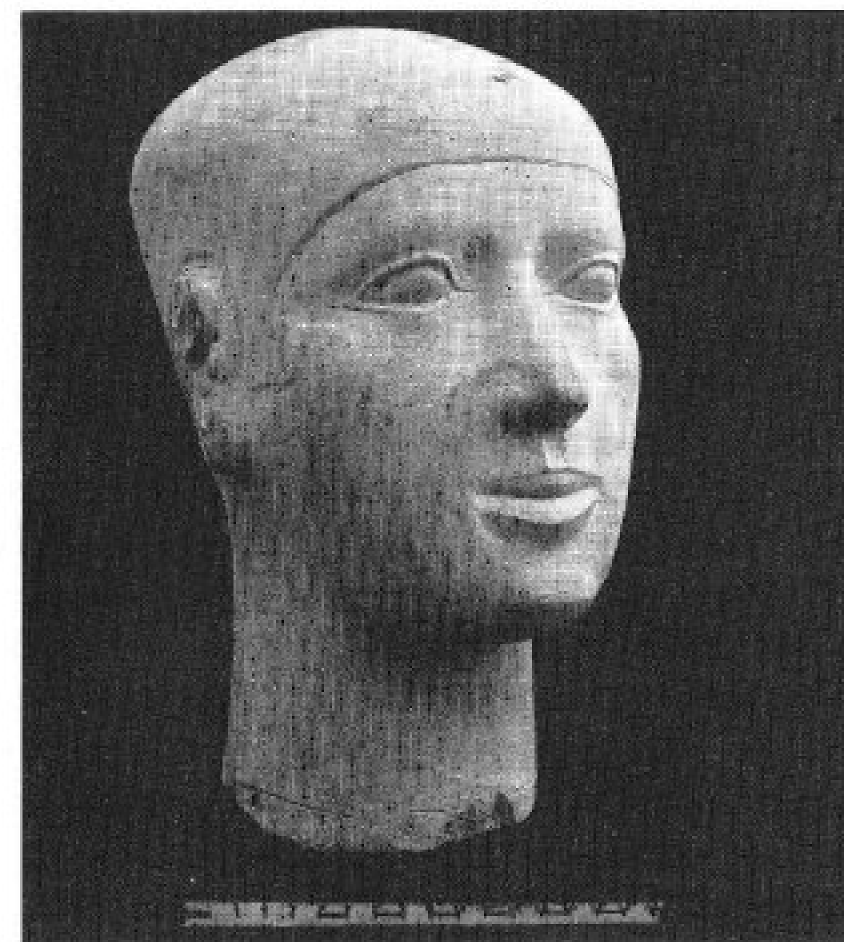


Fig. 1. — Caire JE 46215 Snefrouseneb (photo Museum of Fine Arts, Boston).

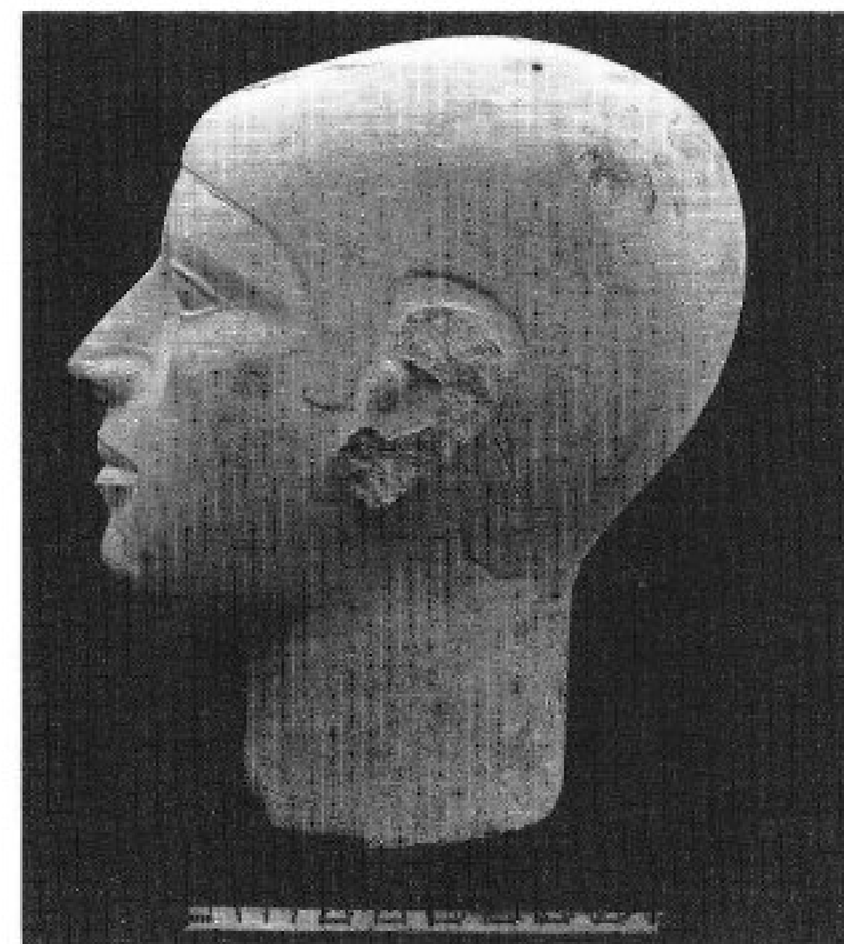


Fig. 2. — Caire JE 46215 Snefrouseneb (photo Museum of Fine Arts, Boston).

leurs formes mais leur état archéologique, révélera les éléments d'une pratique rituelle cohérente. Leur contenu religieux, ou plus exactement magique, s'en trouvera compliqué et enrichi de manière surprenante.

Que les anciens Égyptiens (pas plus les Grecs d'ailleurs) n'aient pas forgé de mots pour désigner l'ensemble des acteurs et des représentations qui, pour nous, relèvent de la sphère artistique, ne signifie pas automatiquement, comme le pensent certains, que les manifestations de la pensée figurative doivent être rejetés comme non pertinents en dehors de la science égyptologique. Ce vaste débat devrait être ouvert ailleurs. L'examen simplement objectif des «têtes magiques» révèle la main de sculpteurs exceptionnels, tant par l'excellence de leur savoir-faire que par la puissance de leur vision de l'être humain. Toutes les «têtes magiques» retrouvées n'ont certes pas ces qualités: celles découvertes à Saqqarah et Abousir par exemple, et datant de la 5e dynastie, témoignent d'une incontestable décadence. Mais l'ensemble du groupe de Gizeh, qui constitue l'immense majorité de la série et fut créé en fort peu d'années, sous les règnes de Chéops et de Chéphren, ainsi que la tête retrouvée à Dahchour dans un contexte datable de Snéfrou, manifestent cette excellence à son plus haut point. Du point de vue de la pratique, du faire artisanal, elles présentent en commun un sens extraordinaire de l'équilibre des volumes, de la tension pure des surfaces et des lignes, la maîtrise entière d'un vocabulaire essentiel, dépouillé de tout ornement. On y reconnaît aisément la «manière» de la 4e dynastie, dans la tension vers la géométrie, l'épuration parfaite, mais sans froideur, des tracés de la bouche ou des yeux. Le sculpteur maîtrise la pierre, mais il maîtrise aussi l'espace: quel que soit l'angle sous lequel on les regarde, ces têtes apparaissent en parfait équilibre visuel. Que ces objets n'aient pas été réalisés pour la contemplation ou la délectation artistique importe peu de ce point de vue. Le sculpteur est artiste, si même il n'en a pas explicitement conscience. Et il est d'autant plus artiste que ce qu'il sculpte n'est pas un vase de pierre mais l'image d'un être humain, et que l'image qu'il en propose n'en est aucunement une «reproduction» plus ou moins réussie, mais une interprétation forte et cohérente, une vision[5]. Parler de «réalisme» à propos de ces œuvres représente à l'évidence une simplification abusive, qui ne tient aucun compte des choix multiples opérés par le regard et par la main depuis le réel jusqu'à l'œuvre. Est-il «réaliste» de produire une tête monochrome, le plus généralement dépourvue de toute trace de couleur, alors que la statuaire contemporaine, celle des chapelles funéraires et des serdabs, est vivement polychromée? Est-il «réaliste» d'effacer de ces œuvres toute marque d'âge, toute trace du temps vécu? Est-il «réaliste» encore de présenter une humanité nue, sans aucun trait d'appartenance sociale, sans perruque, sans barbe et sans moustache, sans aucune particularité autre en somme que celles des traits physionomiques, eux-mêmes extraits du temps? Là réside la vision, produit de ces choix, de ces élisions, de cette concentration. Il en résulte des œuvres qui n'ont rien en commun avec les mannequins de cire de Madame Tussaud, ni de façon plus générale avec ce que nous, modernes, appelons «portrait», mais qui cependant — et c'est là sans doute l'essentiel de ce que révèle l'analyse formelle — donnent chacune une impression intense d'individualité[6]. Qu'elles les représentent ou non — une question à jamais impossible à trancher et finalement secondaire —, ces œuvres visent en tout cas des individus, elles en constituent les signes.

Junker, qui n'était pas seulement un excellent fouilleur mais un égyptologue à part entière, procéda très correctement, en fournissant un maximum de précisions quand aux conditions de la découverte des différentes têtes et à leur contexte[7], des précisions d'ailleurs confirmées par les recherches parallèles de la «Harvard-Boston Expedition», menée par G. Reisner[8]. Il fut à même de conclure que, sauf cas de têtes découvertes — souvent en mauvais état — parmi des déblais de pillage, dans les ruelles des nécropoles, toutes provenaient du monde inférieur[9]. Jamais déposées, à la différence des statues entières, dans les chapelles ou les serdabs, c'est-à-dire dans cette partie de la tombe où s'opère le contact avec les vivants, elles avaient systématiquement été placées à proximité immédiate du défunt, très vraisemblablement dans le blocage du passage séparant le fond du puits du caveau lui-même. Je ne m'étendrai pas ici sur la constitution progressive, au travers des différents rapports du fouilleur autrichien, de ce que j'appellerais volontiers le «dogme de la tête de remplacement», ni sur les nombreuses critiques de fond qu'on

peut leur adresser[10]. Malgré le caractère souvent trop systématique de l'exposé, l'idée fondamentale de Junker, ébauchée d'ailleurs quelques années auparavant par Borchardt et Naville[11], ne me paraît pas devoir être remise en question: les textes funéraires égyptiens, en particulier les *Textes des Pyramides* et le *Livre des Morts*, sous-tendus par l'archétype osirien, attestent amplement que les anciens Égyptiens percevaient la mort comme un démembrement, une perte de sens exprimée métaphoriquement par la perte de l'intégrité physique, et que, corollairement, l'établissement dans la vraie vie de l'Au-delà impliquait la restitution au mort de son unité physique perdue et de l'usage de ses diverses fonctions vitales. Le chapitre 43 du *Livre des Morts* est particulièrement clair sur ce point: *Formule pour empêcher que la tête de N. lui soit tranchée dans l'empire des morts. Qu'il dise: «Je suis le Grand, fils du Grand, l'Incandescent, fils de l'Incandescente, à qui a été redonnée sa tête après qu'elle eût été tranchée. On n'enlèvera pas à Osiris sa tête, on ne m'enlèvera pas ma tête. Je suis reconstitué, je suis rajeuni, je suis revigoré. Je suis Osiris, maître de l'Éternité»*[12].

Cette thèse, en accord apparemment parfait avec les textes funéraires cités ci-dessus, auxquels on peut ajouter le rituel bien connu de l'*Ouverture de la Bouche*[13], n'épuise toutefois pas la réalité matérielle de ces objets archéologiques que sont aussi les «têtes de remplacement». Impressionnés par le «réalisme» des visages, Borchardt, Naville, Junker, Reisner et tous les commentateurs qui ont suivi, n'ont manifestement pas *voulu* voir un certain nombre de traces pourtant bien apparentes tant sur les objets que sur les photos publiées, traces dont le caractère répétitif et systématique, ainsi que la grossièreté et la violence — tout à fait étrangères au geste sculptural — auraient logiquement dû les alerter. Ces traces constituent bien clairement quatre groupes distincts: un cercle pointillé autour du cou (fig. 1, 2, 3, 6), un «retraçage» sommaire des limites de la coiffure (fig. 2, 6), une entaille verticale depuis le sommet du crâne jusqu'à la nuque (fig. 4), enfin l'ablation violente des oreilles (fig. 2, 3, 5, 6). Les planches illustrant le présent article fournissent quelques exemples de ces marques étranges. Ces atteintes violentes ne peuvent évidemment appartenir au travail du sculpteur. Trop systématiques, trop ciblées, elles ne peuvent non plus être accidentelles. Et l'on ne peut davantage les attribuer aux pillards … Une seule explication s'impose, elle est d'ordre rituel. La précision des traces, autant que leur violence, évoquent des gestes magiques, nécessairement effectués avant la fermeture du puits funéraire, donc en accompagnement de la cérémonie des funérailles. D'une telle pratique, dont il faut rappeler qu'elle apparaît étroitement limitée dans le temps, les textes funéraires qui nous sont parvenus, toujours plus récents, ne soufflent mot. Ils apparaissent concernés exclusivement par l'aspect positif du cérémonial funéraire, qui a pour but de restituer au défunt la totalité de ses fonctions vitales, de l'établir en bienheureux dans sa nouvelle vie d'Au-delà. Pourtant, le *Rituel de l'Ouverture de la Bouche*, dont les textes les plus anciens remontent à la 18ᵉ dynastie, mais qui est attesté pour la première fois dans une inscription du règne de Chéops[14], présente un passage étrange que l'on peut résumer comme suit. Dans un premier temps, la famille (représentée par le prêtre-*sem*) demande au sculpteur de façonner une image du mort. Deuxième temps: le même prêtre-*sem* s'adresse avec véhémence à d'autres artisans, en leur disant: «Ne frappez pas mon père, ne frappez pas la tête de mon père». Troisième temps: les artisans répondent: «Laisse faire en paix ceux qui doivent frapper ton père». A quoi le prêtre-*sem* répond finalement: «Je suis Horus-Seth, je ne permettrai pas que vous *rendiez blanche (sḥḏ)* la tête de mon père». Aucun sens acceptable ne résulte des différentes traductions proposées pour le verbe *sḥḏ*, telles que «polir», «faire luire» ou «rendre blanc de peur»[15]; l'analyse des «têtes de remplacement» permet de préférer l'idée de «saigner, rendre exsangue», j'y reviendrai plus loin. Mais l'idée d'un conflit entre des attitudes contradictoires vis-à-vis de l'image sculptée apparaît bien présente.

Le traçage approximatif (fig. 1, 2, 3, 6), au moyen d'une fine lame, d'un cercle autour du cou, constituerait-il un simulacre de décapitation? Dans les textes magiques, la décapitation apparaît comme le châtiment par excellence promis aux ennemis d'Osiris. Il signifie la destruction totale du Mal, ainsi dans la conjuration d'Apophis du Papyrus Bremner-Rhind[16]. *Sois taillé en pièces! Sois taillé en pièces! Ta tête sera séparée au couteau en présence de Rê chaque jour … Ta tête sera séparée au couteau en présence de Rê chaque jour … Ta tête est détachée de ton cou … Tu es détruit sur le billot.* Mais les textes

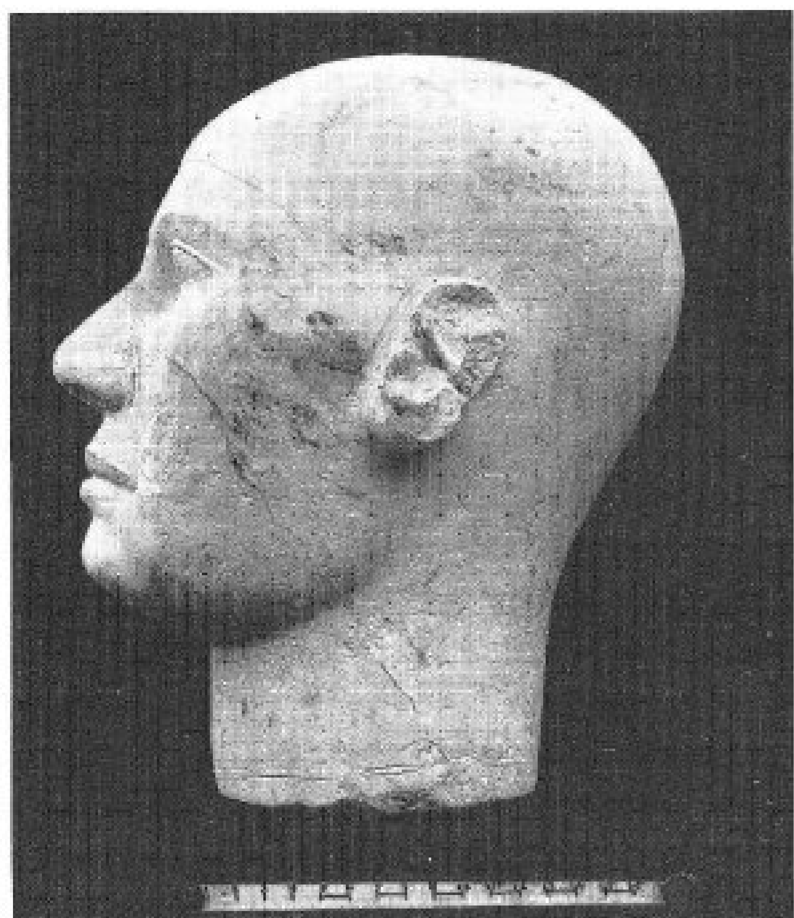


Fig. 3. — Boston, MFA, inv. 14.718 (photo Museum of Fine Arts, Boston).

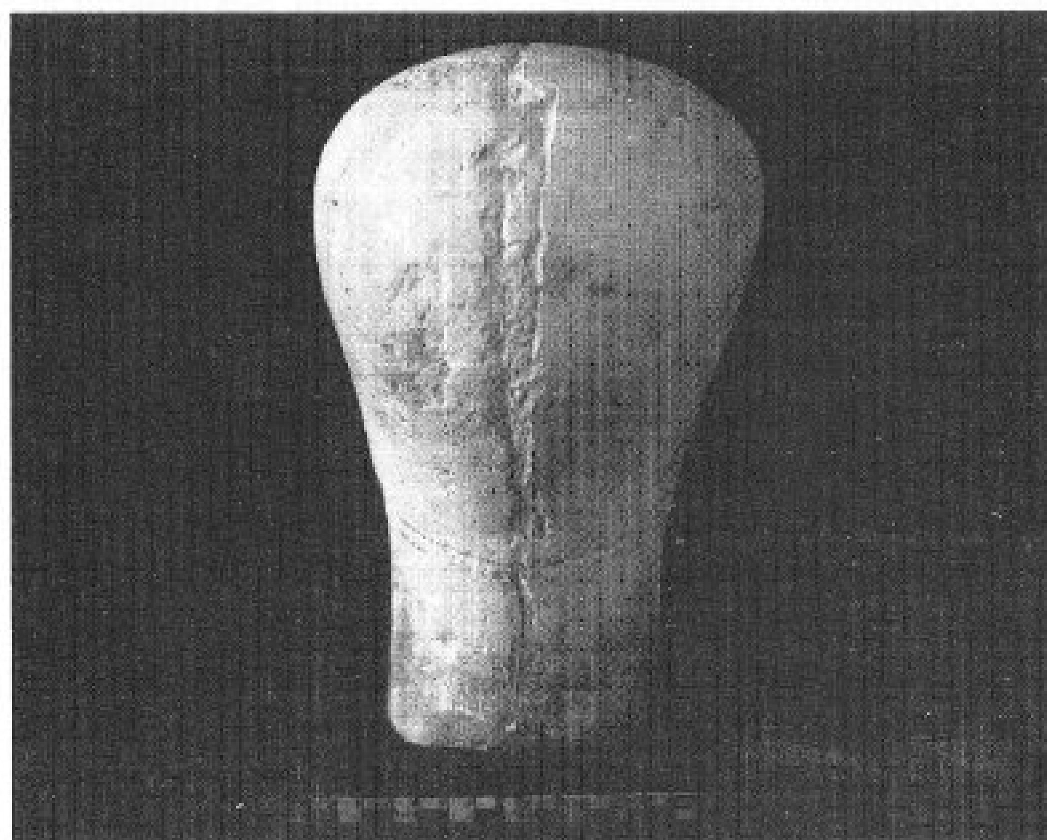


Fig. 4. — Boston, MFA, inv. 21,329 (photo Museum of Fine Arts, Boston).

magiques sont formels: tout mort, toute morte est en puissance un Apophis, et donc susceptible de se voir semblablement traité. Des plaquettes magiques trouvées à Gizeh par Reisner, non loin de la pyramide de Chéops, et publiées par Posener[17], montrent l'image estampée d'un prisonnier lié, couvert d'inscriptions à l'encre rouge désignant, non pas Apophis, mais des morts du commun. Une autre marque rouge, en travers du cou, représente un couteau sacrificiel. Ainsi que Posener l'observe très justement, on eût pu graver l'image de ce couteau dans la matrice; si on ne l'a pas fait, c'est sans nul doute pour permettre le déploiement du geste magique dans toute sa violence, au moment même de l'exécution du rituel, très exactement en somme comme les «têtes de remplacement», durent être soumises à une pratique mutilante, à un simulacre de décapitation totalement indépendant des gestes du sculpteur.

Deuxième groupe de mutilations: la rainure verticale qui entame fréquemment l'arrière des «têtes de remplacement», depuis le sommet du crâne (donc invisible de face) jusqu'à la base du cou (fig. 4). Les plaquettes de Gizeh précédemment évoquées ont été «complétées», outre le trait rouge traversant le cou, par une sorte de panache, également exécuté à l'encre rouge, qui jaillit du sommet du crâne et retombe devant le visage. C'est l'hiéroglyphe Gardiner A14, déterminatif des différents mots qui désignent l'ennemi, ce qui paraît logique, mais aussi, ce qui le paraît moins, du mot «mort» lui-même[18]. A nouveau s'impose la comparaison avec les «têtes de remplacement», dont la rainure dorsale ne peut que signifier le fracassement du crâne, la mutilation du mort ennemi! Selon cette interprétation, la traduction du verbe *sḥḏ* utilisé par le *Rituel de l'Ouverture de la Bouche* s'impose tout naturellement: il s'agit de «rendre livide» ou «rendre exsangue» par saignée du crâne ...

Archéologiquement parlant, le cas des oreilles apparaît plus complexe, car trois possibilités se présentent. Le plus souvent, les oreilles ont été normalement sculptées par le sculpteur, puis abattues par le ritualiste au moyen tantôt d'un burin, tantôt d'un outil de bois (fig. 2, 3, 5, 6). D'autres fois, les oreilles ont été prévues amovibles, sculptées à part et collées au moyen de plâtre: des oreilles isolées, à la face postérieure parfaitement plane, furent découvertes dans le fond des puits, à proximité immédiate des têtes. Enfin, — et ceci ne

concerne que les exemples les plus tardifs, correspondant à une décadence de la pratique — les oreilles ne semblent plus avoir été sculptées du tout. L'acte magique consiste en tout cas à priver le mort de sa faculté d'entendre, ou, plus généralement, de l'usage de l'un des ses sens. Même si les textes manquent qui décriraient précisément ce rituel et le sens de ces agressions, la violence brouillonne de celles-ci, qui permet de visualiser le geste, indique suffisamment leur appartenance au champ sémantique en train de se construire. Avec cette réserve toutefois que le sens de l'ouïe, en tant que tel, peut n'être pas spécialement visé. On pourrait avoir affaire là à une pratique en somme métonymique visant les sens en général au travers de l'un d'eux, car on sait que la magie peut se satisfaire de formes allusives. Dans le cas présent, cette discrétion rendrait d'ailleurs les objets concernés mieux à même de fonctionner simultanément sur le plan positif (établissement du mort en tant que bienheureux) et sur le plan négatif (rituel d'envoûtement exprimant la crainte des vivants vis-à-vis des fantômes et autres revenants)[19].

Reste la question de ce que j'ai appelé le «retraçage des limites de la coiffure» (fig. 1, 2, 6). Nous sommes plutôt mal informés quant à la valeur symbolique que les anciens Égyptiens attribuaient aux cheveux. Quelques études isolées ont souligné le sens de la perruque féminine tantôt dans le contexte de l'acte amoureux (mettre/ôter)[20], tantôt en rapport avec l'accouchement (nouer/dénouer)[21]. On sait que la chevelure d'Hathor «aux belles boucles» occupe une place importante dans la littérature amoureuse et hymnique, tandis que la mèche de cheveux — tout comme les ongles auxquels ils sont étroitement associés dans de nombreuses cultures —, manifestent, en continuant à pousser au-delà de la mort, une vitalité capable de transgresser la terrible limite[23]. Leur ablation symbolique, au même titre que le simulacre de décapitation, la saignée dans le crâne, ou l'arrachement des oreilles, tous actes exécutés avec des outils et une gestuelle identiques, ne peut que relever d'un même rituel d'envoûtement, un rituel que l'examen archéologique démontre, quoique les textes fassent défaut.

Voici donc des objets dont la richesse sémantique s'est amplifiée considérablement au fil de l'analyse. Oeuvres d'art incontestables sur le plan de l'approche formelle et sur le plan du contenu inhérent à

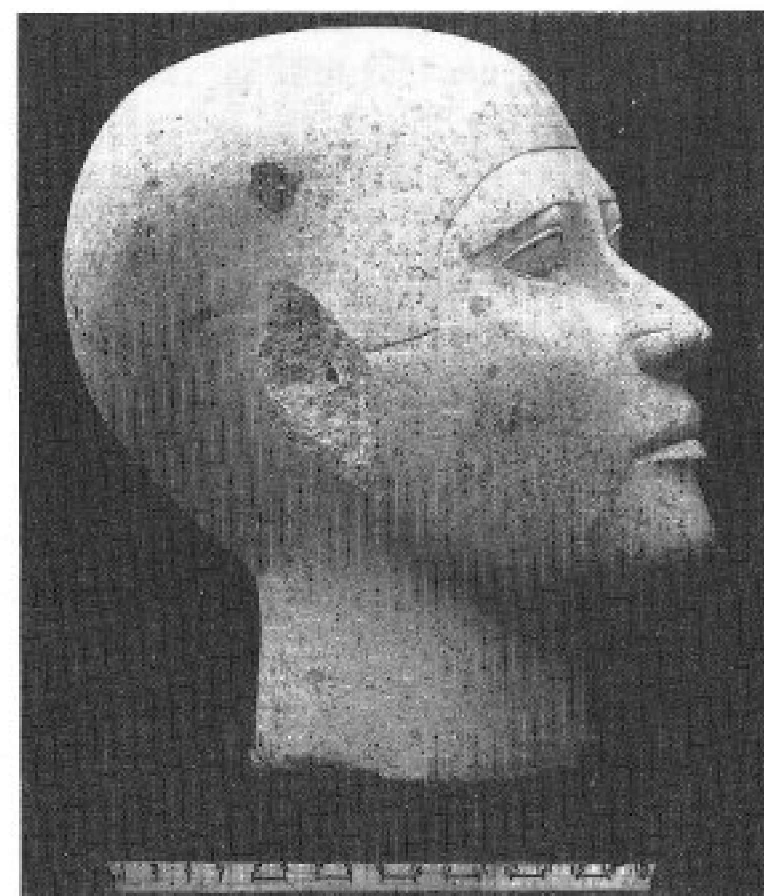


Fig. 5. — Caire JE 46218 (photo Museum of Fine Arts, Boston).

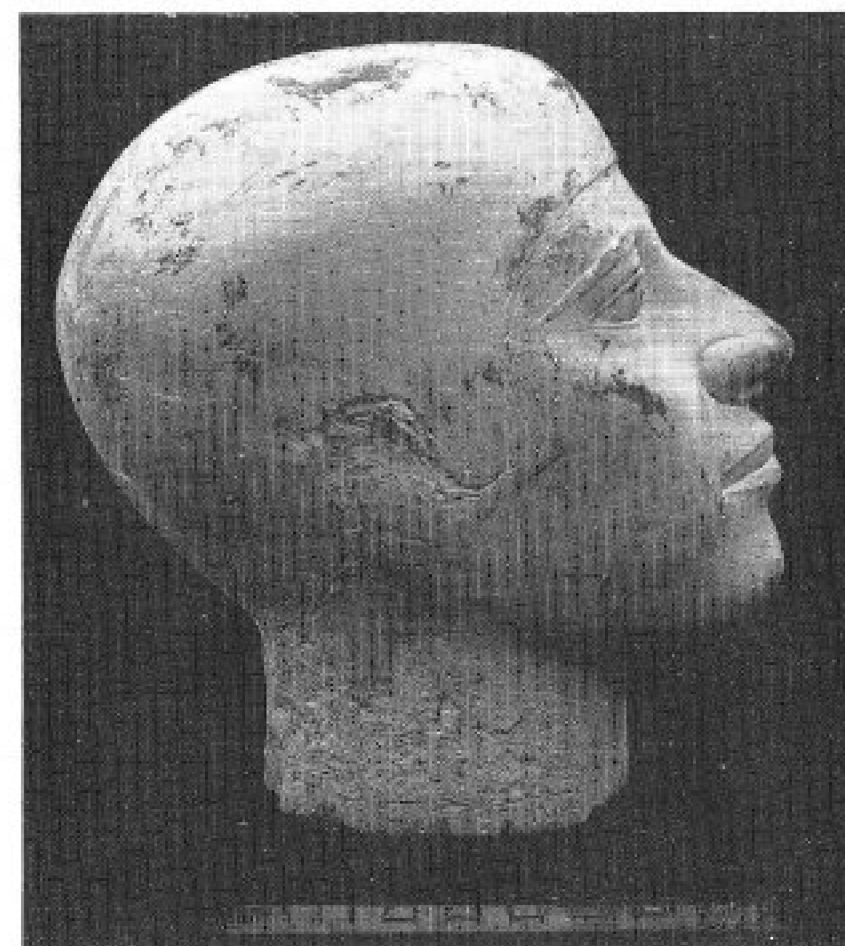


Fig. 6. — Caire JE 46216 (photo Museum of Fine Arts, Boston).

l'expression figurative en tant que pure plasticité, ces têtes se sont depuis longtemps révélées, par leur mise en rapport avec des textes attestant le souci d'une reconstitution morphologique de l'être humain dans l'Au-delà, comme prothèses destinées à constituer le signe tangible de cette intégrité. Il restait en somme à prendre en compte l'ambivalence, l'ambiguïté des signes, à accepter ce que les traces archéologiques montraient de façon tout à fait évidente, mais que l'obstacle élevé par notre logique de la non contradiction nous empêchait de distinguer, à savoir que des œuvres qui comptent parmi les chefs-d'œuvre de la sculpture universelle aient pu être tout à la fois conçues comme signes d'une pleine intensité vitale à retrouver dans l'autre monde, et tatouées des marques indélébiles de l'exclusion par la peur des vivants.

On se posera bien sûr la question de savoir pourquoi, parmi tant de personnages illustres de l'entourage des grands Pharaons de la 4e dynastie, certains seulement «bénéficièrent» — si cela fut un bénéfice — d'une «tête magique». La question reste sans réponse. Le rituel d'envoûtement reconstitué ici rend peu vraisemblable l'idée d'une faveur royale. Nous ignorons en somme pourquoi certains morts étaient plus que d'autres susceptibles de revenir dangereusement. Dans l'univers intensément symbolique de l'ancienne Égypte, toutes les hypothèses apparaissent comme possibles: mode de naissance, mode de vie, mode de mort, jours fastes ou néfastes, tant d'autres signes que nous ignorons.

Entre art et magie, il n'importe pas de choisir, mais il est essentiel d'admettre que la pensée des anciens Égyptiens se fonde sur une logique différente de la nôtre, plus proche sans doute de ce que nous appelons poésie, et que des objets tels que ces têtes magiques puissent fonctionner simultanément sur des plans de signification pour nous incompatibles.

NOTES

1. Image et Histoire. Réflexions sur l'usage documentaire de l'image égyptienne, *CdE* LIV, n° 108 (1979), p. 218-244.

2. C. VANDERSLEYEN, Ersatzkopf, in *LÄ* II (Wiesbaden, 1977), col. 11-14.

3. Les figures illustrant le présent article proviennent toutes des archives du Museum of Fine Arts de Boston, que je remercie très vivement pour l'autorisation de les reproduire.

4. Pour l'ensemble du dossier, voir R. TEFNIN, *Art et Magie au temps des Pyramides. L'énigme des têtes dites «de remplacement»*, Bruxelles, Fondation Egyptologique Reine Elisabeth, 1991 (MONUMENTA AEGYPTIACA V). Je remercie très vivement le Professeur Vercoutter de m'avoir invité à en présenter les principaux éléments à la tribune de la Société Française d'Egyptologie, en mars 1991.

5. «vision», entendu ici dans le sens de ce que le philosophe de l'art Cesare Brandi nomme «constitution d'objet» ou «astance»: C. BRANDI, *Les deux voies de la critique*, (Bruxelles, 1989, traduction de P. PHILIPPOT), chapitre II.

6. Sur l'importante distinction entre portrait et individualité, voir Ph. BRUNEAU, Le portrait, *RAMAGE* I (1982), p. 71-93.

7. H. JUNKER, *Giza*, I, VII, VIII, XII, Vienne, 1929-1955.

8. G. REISNER, *A History of the Giza Necropolis*, I, Cambridge Mss., 1942; Id., *BMFA* XIII (1915), n° 76, p. 29-36.

9. R. TEFNIN, *Op. cit.*, p. 50-52.

10. *Ibidem*, p. 47-73.

11. L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re'* (Berlin, 1907), p. 133; E. NAVILLE, *Les têtes de pierre déposées dans les tombeaux égyptiens*, Genève, 1909.

12. P. BARGUET, *Le Livre des Morts des anciens Egyptiens*, Paris, 1967.

13. J.C. GOYON, *Rituels funéraires de l'ancienne Egypte*, Paris, 1972; E. OTTO, *Das ägyptische Mundöffnungsritual*, Wiesbaden, 1960.

14. A. ROCCATI, *La littérature historique sous l'Ancien Empire*, (Paris, 1982), p. 41, $ 17.

15. J.C. GOYON, *Op. cit.*, p. 119, n. 1; E. OTTO, *Op. cit.*, II, p. 68.

16. R.O. FAULKNER, The Bremner-Rhind Papyrus-IV, *JEA* 24 (1938), p. 41-53.

17. G. POSENER, Les empreintes magiques de Gizeh et les morts dangereux, *MDAIK* 16 (1950), p. 252-270.

18. Voir à ce sujet les remarques de H.G. FISCHER, *L'écriture et l'art dans l'Egypte ancienne*, (Paris, 1986), p. 132.

19. Sur la peur de la mort et la crainte des revenants, voir, entre autres, A.H. GARDINER, *The Attitude of the Ancient Egyptians to Death and the Dead*, Cambridge, 1935; Id., *Egyptian Lettres to the Dead*, Londres, 1925; J. ZANDEE, *Death as an Enemy*, Leyde, 1960; G. POSENER, Les 'afârît dans l'ancienne Egypte, *MDAIK* 37 (1981), p. 393-401; et Y. KOENIG, Un revenant inconvenant? (Paryrus Deir el-Medineh 37), *BIFAO* 79 (1979), p. 103-119.

20. Ph. DERCHAIN, La perruque et le cristal, *SAK* 2 (1975), p. 55-74.

21. E. BRUNNER-TRAUT, Die Wochenlaube, *Mitteilungen des Instituts für Orientforschung*, III, 1 (1955), p. 11-30; E. STAEHELIN, Bindung und Entbindung, *ZÄS* 96 (1970), p. 125-139.

22. A. ERMAN, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, (Berlin, 1901), p. 33-35.

23. On trouvera une abondante documentation anthropologique dans J.G. FRAZER, *Le Rameau d'Or. Tabou et les périls de l'âme*, (Paris, 1981 [pour la traduction française]), p. 629-648.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE

PLACE MARCELIN-BERTHELOT
75231 PARIS CEDEX 05

NOUVEAUX TARIFS DES COTISATIONS
pour 1992

Membre donnateur .... à partir de 1000 francs
Membres bienfaiteurs .... 400 francs
(avec service gratuit de la Revue d'Égyptologie)

Membres titulaires .... 150 francs

Membres étudiants .... 100 francs

Libeller les titres de paiement au nom de:
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE
C.C.P.: PARIS 2093 33 S ou par chèque bancaire.